400 FCFA n° 128 du 15 octobre 2018 3è année Directeur de publication **Marie Robert ELOUNDOU** essingan.actu@gmail.com

## Crise sécuritaire dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest

# 7000 emplois en fumée

L'instabilité causée par les exactions des assaillants entraîne aussi une perte de six milliards de Fcfa de recettes fiscales.

P5

## Autoproclamation des résultats du scrutin du 07 octobre

# Les chefs traditionnels de la Lékié disent non à cette tentative de déstabilisation

P2

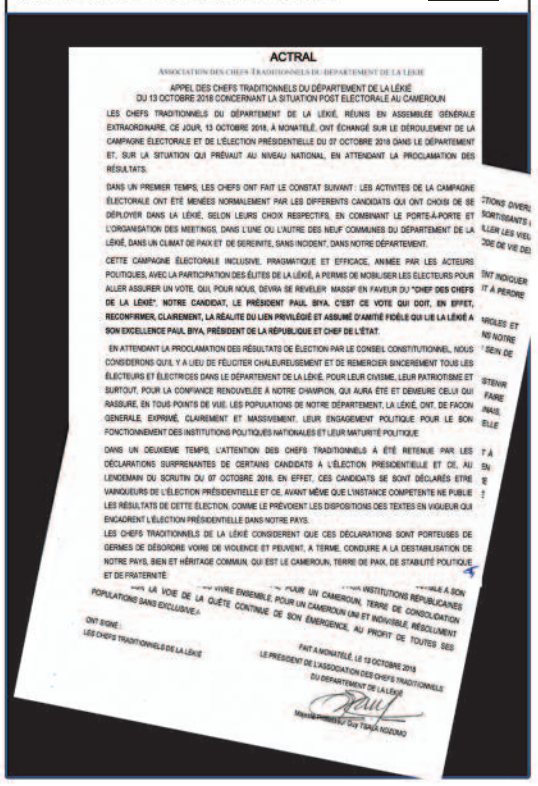

ACTRAL

ASSOCIATION DES CHEFS TRADITIONNELS DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ

APPEL DES CHEFS TRADITIONNELS DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ
DU 13 OCTOBRE 2018 CONCERNANT LA SITUATION POST ÉLECTORALE AU CAMEROUN

LES CHEFS TRADITIONNELS DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, CE JOUR, 13 OCTOBRE 2018, À MONATELÉ, ONT ÉCHANGÉ SUR LE DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ET DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 07 OCTOBRE 2018 DANS LE DÉPARTEMENT ET, SUR LA SITUATION QUI PRÉVAUT AU NIVEAU NATIONAL, EN ATTENDANT LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS.

DANS UN PREMIER TEMPS, LES CHEFS ONT FAIT LE CONSTAT SUIVANT : LES ACTIVITES DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ONT ÉTÉ MENÉES NORMALEMENT PAR LES DIFFERENTS CANDIDATS QUI ONT CHOISI DE SE DÉPLOYER DANS LA LÉKIÉ, SELON LEURS CHOIX RESPECTIFS, EN COMBINANT LE PORTE-À-PORTE ET L'ORGANISATION DES MEETINGS, DANS L'UNE OU L'AUTRE DES NEUF COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, DANS UN CLIMAT DE PAIX ET DE SERENITE, SANS INCIDENT, DANS NOTRE DÉPARTEMENT.

CETTE CAMPAGNE ÉLECTORALE INCLUSIVE, PRAGMATIQUE ET EFFICACE, ANIMÉE PAR LES ACTEURS POLITIQUES, AVEC LA PARTICIPATION DES ÉLITES DE LA LÉKIÉ, A PERMIS DE MOBILISER LES ÉLECTEURS POUR ALLER ASSURER UN VOTE, QUI, POUR NOUS, DEVRA SE REVELER MASSIF EN FAVEUR DU **"CHEF DES CHEFS DE LA LÉKIÉ", NOTRE CANDIDAT, LE PRÉSIDENT PAUL BIYA, C'EST CE VOTE QUI DOIT, EN EFFET, RECONFIRMER, CLAIREMENT, LA RÉALITE DU LIEN PRIVILÉGIÉ ET ASSUMÉ D'AMITIÉ FIDÈLE QUI LIE LA LÉKIÉ A SON EXCELLENCE PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CHEF DE L'ÉTAT.**

EN ATTENDANT LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE ÉLECTION PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL, NOUS CONSIDERONS QU'IL Y A LIEU DE FÉLICITER CHALEUREUSEMENT ET DE REMERCIER SINCEREMENT TOUS LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, POUR LEUR CIVISME, LEUR PATRIOTISME ET SURTOUT, POUR LA CONFIANCE RENOUVELÉE À NOTRE CHAMPION, QUI AURA ÉTÉ ET DEMEURE CELUI QUI RASSURE, EN TOUS POINTS DE VUE, LES POPULATIONS DE NOTRE DÉPARTEMENT, LA LÉKIÉ, ONT, DE FACON GENERALE, EXPRIMÉ, CLAIREMENT ET MASSIVEMENT, LEUR ENGAGEMENT POLITIQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS POLITIQUES NATIONALES ET LEUR MATURITÉ POLITIQUE

DANS UN DEUXIEME TEMPS, L'ATTENTION DES CHEFS TRADITIONNELS A ÉTÉ RETENUE PAR LES DÉCLARATIONS SURPRENANTES DE CERTAINS CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET CE, AU LENDEMAIN DU SCRUTIN DU 07 OCTOBRE 2018. EN EFFET, CES CANDIDATS SE SONT DÉCLARÉS ETRE VAINQUEURS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET CE, AVANT MÊME QUE L'INSTANCE COMPETENTE NE PUBLIE LES RÉSULTATS DE CETTE ÉLECTION, COMME LE PRÉVOIENT LES DISPOSITIONS DES TEXTES EN VIGUEUR QUI ENCADRENT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DANS NOTRE PAYS.

LES CHEFS TRADITIONNELS DE LA LÉKIÉ CONSIDERENT QUE CES DÉCLARATIONS SONT PORTEUSES DE GERMES DE DÉSORDRE VOIRE DE VIOLENCE ET PEUVENT, A TERME, CONDUIRE A LA DESTABILISATION DE NOTRE PAYS, BIEN ET HÉRITAGE COMMUN, QUI EST LE CAMEROUN, TERRE DE PAIX, DE STABILITÉ POLITIQUE ET DE FRATERNITÉ

[illegible] LA VOIE DE LA QUÊTE CONTINUE DE SON ÉMERGENCE, AU PROFIT DE TOUTES SES POPULATIONS DANS L'EXCLUSIVE.»

[illegible] VIVRE ENSEMBLE, POUR UN CAMEROUN, TERRE DE CONSOLIDATION [illegible] INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES [illegible] POUR UN CAMEROUN UNI ET INDIVISIBLE, RÉSOLUMENT [illegible] À SON

FAIT A MONATELÉ, LE 13 OCTOBRE 2018

ONT SIGNÉ :
LES CHEFS TRADITIONNELS DE LA LÉKIÉ

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES CHEFS TRADITIONNELS DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ

Marie Robert ELOUNDOU Guy TONJA NDUMO

Essingan
Bi-hebdomadaire – Récépicé N°00000044/RDDJ/J06/BASC
Le verbe immortel

## PRÉSIDENTIELLE 2018

# LE SANS FAUTE DES SÉCUROCRATES

- Ils ont su assurer la sécurité du patrimoine d'Elecam, des candidats et des meetings durant la campagne électorale. Mais aussi celle des hommes et des biens à travers le Cameroun.

P3

P4

LENDEMAINS DE PRÉSIDENTIELLE

# Le non au désordre et aux troubles à l'ordre public des chefs de la Lékié

***Les lendemains du scrutin présidentiel du 07 octobre 2018 préoccupent ses forces vives. C'est ainsi que réunis en Assemblée générale extraordinaire, le 13 octobre 2018 à Monatélé, les chefs traditionnels de la Lékié ont rendu publique une déclaration dans laquelle, ils saluent le bon déroulement de la campagne électorale dans ce département et sur l'ensemble du territoire national. Ils réitèrent leur soutien et fidélité à leur champion, Paul Biya. Après avoir constaté avec étonnement les sorties et initiatives de certains qui se sont autoproclamés vainqueurs de l'élection présidentielle, une tentative de provoquer des troubles sociaux majeurs au Cameroun, ils condamnent avec la dernière énergie cette aventure.***

**ACTRAL**

ASSOCIATION DES CHEFS TRADITIONNELS DU DEPARTEMENT DE LA LEKIE

APPEL DES CHEFS TRADITIONNELS DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ
DU 13 OCTOBRE 2018 CONCERNANT LA SITUATION POST ELECTORALE AU CAMEROUN

LES CHEFS TRADITIONNELS DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉUNIS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, CE JOUR, 13 OCTOBRE 2018, À MONATELÉ, ONT ÉCHANGÉ SUR LE DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ET DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 07 OCTOBRE 2018 DANS LE DÉPARTEMENT ET, SUR LA SITUATION QUI PRÉVAUT AU NIVEAU NATIONAL, EN ATTENDANT LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS.

DANS UN PREMIER TEMPS, LES CHEFS ONT FAIT LE CONSTAT SUIVANT : LES ACTIVITES DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ONT ÉTÉ MENÉES NORMALEMENT PAR LES DIFFERENTS CANDIDATS QUI ONT CHOISI DE SE DÉPLOYER DANS LA LÉKIÉ, SELON LEURS CHOIX RESPECTIFS, EN COMBINANT LE PORTE-À-PORTE ET L'ORGANISATION DES MEETINGS, DANS L'UNE OU L'AUTRE DES NEUF COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, DANS UN CLIMAT DE PAIX ET DE SEREINITE, SANS INCIDENT, DANS NOTRE DÉPARTEMENT.

CETTE CAMPAGNE ÉLECTORALE INCLUSIVE, PRAGMATIQUE ET EFFICACE, ANIMÉE PAR LES ACTEURS POLITIQUES, AVEC LA PARTICIPATION DES ÉLITES DE LA LÉKIÉ, A PERMIS DE MOBILISER LES ÉLECTEURS POUR ALLER ASSURER UN VOTE, QUI, POUR NOUS, DEVRA SE REVELER MASSIF EN FAVEUR DU **"CHEF DES CHEFS DE LA LÉKIÉ", NOTRE CANDIDAT, LE PRÉSIDENT PAUL BIYA. C'EST CE VOTE QUI DOIT, EN EFFET, RECONFIRMER, CLAIREMENT, LA RÉALITE DU LIEN PRIVILÉGIÉ ET ASSUMÉ D'AMITIÉ FIDÈLE QUI LIE LA LÉKIÉ A SON EXCELLENCE PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CHEF DE L'ÉTAT.**

EN ATTENDANT LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE ÉLECTION PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL, NOUS CONSIDERONS QU'IL Y A LIEU DE FÉLICITER CHALEUREUSEMENT ET DE REMERCIER SINCEREMENT TOUS LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, POUR LEUR CIVISME, LEUR PATRIOTISME ET SURTOUT, POUR LA CONFIANCE RENOUVELÉE À NOTRE CHAMPION, QUI AURA ÉTÉ ET DEMEURE CELUI QUI RASSURE, EN TOUS POINTS DE VUE. LES POPULATIONS DE NOTRE DÉPARTEMENT, LA LÉKIÉ, ONT, DE FACON GENERALE, EXPRIMÉ, CLAIREMENT ET MASSIVEMENT, LEUR ENGAGEMENT POLITIQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS POLITIQUES NATIONALES ET LEUR MATURITÉ POLITIQUE

DANS UN DEUXIEME TEMPS, L'ATTENTION DES CHEFS TRADITIONNELS À ÉTÉ RETENUE PAR LES DÉCLARATIONS SURPRENANTES DE CERTAINS CANDIDATS A L'ÉLECTION PRESIDENTIELLE ET CE, AU LENDEMAIN DU SCRUTIN DU 07 OCTOBRE 2018. EN EFFET, CES CANDIDATS SE SONT DÉCLARÉS ETRE VAINQUEURS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET CE, AVANT MÊME QUE L'INSTANCE COMPETENTE NE PUBLIE LES RÉSULTATS DE CETTE ÉLECTION, COMME LE PRÉVOIENT LES DISPOSITIONS DES TEXTES EN VIGUEUR QUI ENCADRENT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DANS NOTRE PAYS.

LES CHEFS TRADITIONNELS DE LA LÉKIÉ CONSIDERENT QUE CES DÉCLARATIONS SONT PORTEUSES DE GERMES DE DÉSORDRE VOIRE DE VIOLENCE ET PEUVENT, A TERME, CONDUIRE A LA DESTABILISATION DE NOTRE PAYS, BIEN ET HÉRITAGE COMMUN, QUI EST LE CAMEROUN, TERRE DE PAIX, DE STABILITÉ POLITIQUE ET DE FRATERNITÉ.

CES DÉCLARATIONS CONTRAIRES AUX DISPOSITIONS LÉGALES ONT ENTRAINÉ DES RÉACTIONS DIVERSES DANS LES MÉDIAS. PARMI CES RÉACTIONS, CERTAINES TENDENT A STIGMATISER LES RESSORTISSANTS DE CERTAINES RÉGIONS DE NOTRE PAYS ET SONT DE NATURE A ATTISER LA HAINE ET A RÉVEILLER LES VIEUX DÉMONS DU TRIBALISME, PRINCIPAL ENNEMI DU VIVRE ENSEMBLE, QUI A TOUJOURS ÉTÉ LE MODE DE VIE DES CAMEROUNAIS AU QUOTIDIEN.

ENFIN, CES DÉCLARATIONS, DE LA PART D'UN CANDIDAT A L'ÉLECTION PRESIDENTIELLE, SEMBLENT INDIQUER UNE VOLONTÉ DÉLIBERÉE DE CRÉER LE DÉSORDRE DANS NOTRE PAYS, SI CE CANDIDAT VENAIT À PERDRE L'ÉLECTION AU TERME DU PROCESSUS ELECTORAL EN COURS.

AUSSI, NOUS CONDAMNONS, AVEC LA DERNIÈRE ÉNERGIE, TOUTES DÉCLARATIONS, TOUTES PAROLES ET ATTITUDES, D'OÙ QU'ELLES VIENNENT, SUSCEPTIBLES DE CRÉER LE TROUBLE Â L'ORDRE PUBLIC DANS NOTRE PAYS ET POUVANT ENTRAINER LA STIGMATISATION DE CERTAINES COMMUNAUTÉS ETHNIQUES AU SEIN DE NOTRE NATION.

NOUS, CHEFS TRADITIONNELS DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, APPELONS TOUS LES CANDIDATS À S'ABSTENIR DE TOUTES DÉCLARATIONS SUSCEPTIBLES D'OPPOSER LES CAMEROUNAIS AUX CAMEROUNAIS, DE FAIRE PREUVE DE RESPONSABILITÉ, DE MONTRER DU RESPECT POUR L'ENSEMBLE DES CITOYENS CAMEROUNAIS, DONT ILS ONT SOLLICITÉ LES SUFFRAGES, AINSI QUE LES TEXTES RÉGISSANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DANS NOTRE PAYS ET SUR LA BASE DESQUELS ILS SONT ENTRÉS LIBREMENT EN COMPÉTITION.

NOUS LANÇONS, EN CE JOUR, UN VIBRANT APPEL AUX POPULATIONS DU DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ ET À TOUS LES CITOYENS CAMEROUNAIS ÉPRIS DE PAIX, POUR DIRE NON À LA MANIPULATION DES ESPRITS, ET EN PARTICULIER DES JEUNES, NON AUX APPELS A L'INSURRECTION, À LA DÉMAGOGIE ET À LA TENTATIVE D'OPPOSER LES CAMEROUNAIS ENTRE-EUX. NOUS LES INVITONS A CONTINUER À FAIRE PREUVE DE MATURITÉ POLITIQUE, ET D'ATTENDRE, DANS LE CALME ET SANS FÉBRILITÉ, LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL, CONFORMÉMENT AUX LOIS ET RÈGLEMENTS DE LA RÉPUBLIQUE. LES POPULATIONS DOIVENT CONTINUER À SOUTENIR LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE ET CELUI QUI LES INCARNE SI HEUREUSEMENT DEPUIS 1982, POUR GARANTIR LA POURSUITE NATIONALE D'UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE NOTRE PAYS, LE CAMEROUN, DANS TOUS LES DOMAINES.

NOUS, CHEFS TRADITIONNELS DU DEPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉAFFIRMONS, ICI, HAUT ET FORT, DEPUIS LES BERGES DU MYTHIQUE FLEUVE DE LA SANAGA, A MONATÉLÉ, NOTRE SOUTIEN ACTIF ET INDÉFECTIBLE A SON EXCELLENCE PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, AUX INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES ET A SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL, POUR UN CAMEROUN, TERRE DE CONSOLIDATION PROGRESSIVE DE LA PRATIQUE DU VIVRE ENSEMBLE, POUR UN CAMEROUN UNI ET INDIVISBLE, RÉSOLUMENT ENGAGÉ SUR LA VOIE DE LA QUÊTE CONTINUE DE SON ÉMERGENCE, AU PROFIT DE TOUTES SES POPULATIONS SANS EXCLUSIVE./-

FAIT A MONATÉLÉ, LE 13 OCTOBRE 2018

ONT SIGNÉ :
LES CHEFS TRADITIONNELS DE LA LÉKIÉ

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES CHEFS TRADITIONNELS
DU DEPARTEMENT DE LA LÉKIÉ

Majesté Professeur Guy TSALA NDZOMO

**Rencontre des Chefs Traditionnels de la Lékié concernant la Situation post-électorale actuelle et le Climat Social au Cameroun**

(Monatélé, Centre Touristique, samedi 13 octobre 2018)

Liste de Présence

| N° | NOMS ET PRENOMS | QUALITE/ FONCTION | CONTACTS | SIGNATURE |
|---|---|---|---|---|
| 1 | TSALA NZOMO G | Président Ass, chef de 1er degré | 677704984 | |
| 2 | MAMA Jean-Marie | chef de 1er degré Sénateur | 677700047 | |
| 3 | MBASSI BESSALA Prosper | President ACTAM | 699908781 | |
| 4 | TSALA METSI Achille | chef 2e degré | 696405812 | |
| 5 | NTEBE-NZOMO Michel | chef de 2e degré EKOT (Monatélé) | 69803 6265 | |
| 6 | KANGUE ABBE JOSEPH | Chef 2e degré Mbog-Bwamuye 2 | 670108043 | |
| 7 | ESSOA ETOGA GABRIEL | 2e degré Batchenga | 671226318 | |
| 8 | Dr ZAMBO Jean Bellelat | II degré Nkolbogo | 699716960 | |
| 9 | ESSALA GILBERT | 2e degré Nkolbogo | 672779810 | |
| 10 | MYAMA MESSANGO OMER | 2e degré MVOG-NAM | 687393904 | |
| 11 | ZOBO ERICK PATRICK | 2e degré ETON BETI | 699674448 | |
| 12 | ONANA NOAH François Xavier | 2e degré NKOL-EBOVNA | 677562206 | |
| 13 | Zogo Nzouna Alphonse | 2e degré Dongsolo | 675947488 | |
| 14 | Djomo Sébastien | 2e degré | 679142133 | |
| 15 | Zogo Absela | 2e degré | 668180447 | |
| 16 | ATANGANA Hubert | chef 2e degré NKOMETOU | 677833114 | |
| 17 | SM. ONOMO ETABA | 2e degré EFOK | 699936126 | |
| 18 | SM MENDUNGA OKALA Emmanuel Laurent | 2e degré NKOLFEP | 699903660 | |
| 19 | SM Tiliti Atela Joseph | 2e degré EKOMKOM | 663137879 | |
| 20 | SM NDZOBO Cyrille | 2e degré ABAM-NTBOE | 699637573 | |
| 21 | SM ETOGO ETOGO | Chef 2e degré Eyon-Meyong | 687537606 | |
| 22 | TSALA ONANA VITAL | EKEKOM | 651659750 | |
| 23 | NOMO Abene | MVOMEKAKI | 674534189 | |
| 24 | NGONANA Jean Marie | NKOLNGOBO | 663181573 | |
| 25 | NKOA NKOA | allogène III | 677971678 | |
| 26 | NDZOMO AWONO PLACIDO MARCELLIN | 3e DEGRE LEKOUM | 677-43.09.10 | |
| 27 | FONDA ATANGANA | Chef 3e degré EBONDEGUE | 670827444 | |
| 28 | SM. ASSOMO Ngono Fabio A. | chef traditionnel 3e degré Mbonguemo | 693.774470 | |
| 29 | Ndzomo Olevengué Richard | 3e DEGRE LONGAL | 664232662 | |
| 30 | Bamanga | chef Haoundé | 677400865 | |
| 31 | S.M NNEMBICA NGO | chef de village NKOUNDAMBA | 691599985 | |

PRÉSIDENTIELLE DU 07 OCTOBRE

# Les bons points du dispositif sécuritaire

***Les forces de défense et de sécurité ont remis une copie sans faute, aussi bien dans l'encadrement des meetings, la sécurité des candidats, la protection du matériel de vote que dans la tenue des points névralgiques de la cité.***

**Marie Flore Nguimbous**

*Des éléments des forces de sécurité*

L'élection présidentielle du 07 octobre 2018 reste dans toutes les mémoires. D'autant plus que pour nombre d'observateurs, l'organisation globale du scrutin était bonne. Certes, l'on a noté çà et là des dysfonctionnements. Mais s'il est un secteur qui aura retenu l'attention, c'est celui de la sécurité. En effet, le dispositif sécuritaire mis en place avant, pendant et après l'élection du 07 octobre impressionne. Ce d'autant plus qu' à mesure que l'on se dirigeait vers ce rendez-vous important de la vie du Cameroun, les Ambazonians Defence Forces (Adf), les Southern Cameroons Defence Forces (Socadef), la Southern Cameroon Youth League (Scyl), Les Tigers Of Ambazonia, la Amba Restoration Army, la Banso Resistance Army, les Ambi Warroirs et les Vipers ont multiplié les surenchères verbales et rhétoriques sur leur détermination à empêcher la tenue des opérations électorales.

A côté de la volonté inavouée de tenir le Sud-ouest et le Nord-ouest en joug, les différents groupes armés ont exprimé leurs velléités de transporter, à travers des infiltrations, la crise sécuritaire des régions anglophones dans l'Ouest et surtout le Littoral. Des desseins auxquels les responsables camerounais de la sécurité et de la défense ne pouvaient rester insensibles. Le premier d'eux, le chef des armées Paul Biya a prescrit une totale couverture du territoire national. C'est ainsi qu'on a vu des patrouilles un peu partout dans le pays. Dans la ville de Yaoundé notamment où on les voit encore de jour comme de nuit, les éléments de la gendarmerie et de la police veillent. En dépit de cette mobilisation, ces corps parfois connus pour leurs tracasseries, ont rendu fluides toutes interventions.

### Conseil de sécurité

C'est que depuis le mois d'avril 2018, à la suite de plusieurs sessions du Conseil national de sécurité, des mesures de renforcement des dispositifs sécuritaires ont été prescrits par le chef de l'Etat, Paul Biya, au délégué général à la Sûreté nationale (Dgsn), Martin Mbarga Nguele, au secrétaire d'Etat à la Défense (Sed) en charge de la gendarmerie nationale, Galax Yves Landry Etoga, au ministre délégué à la présidence chargé de la Défense (Mindef), Joseph Beti Assomo, au directeur général de Recherche extérieure (Dgre), Maxime Eko Eko et au ministre de l'Administration territoriale (Minat), Paul Atanga Nji. Au cœur de la stratégie, la gestion de l'information. Cet élément sur lequel les mouvements armés des groupes séparatistes semblaient avoir pris le pas sur les autorités, a fait l'objet de nombreuses acquisitions technologiques. Dans le même ordre d'idées, des ressources humaines ont été mises à contribution.

Et les résultats ne se sont pas fait attendre. A la veille du 1er octobre, la traque des groupes séparatistes a permis de démanteler de nombreuses bases. Durant la campagne électorale au cours de laquelle on aura noté une bonne sécurisation des meetings et des équipes de campagne des neuf candidats, les forces de défense et de sécurité auront veillé au grain pour qu'aucun ne soit menacé dans son intégrité physique. Même si certains ont évité de tenir des réunions politiques dans le Nord-ouest et le Sud-ouest, les forces de défense et de sécurité ont musclé leur présence et opéré une montée en puissance de leurs équipements. A la veille du lancement de la campagne électorale, le Mindef a tenu une autre importante réunion de sécurité dans son cabinet avec les principaux responsables militaires, de la police et des services spécialisés. En raison des exigences sécuritaires du contexte sociopolitique, un train de mesures a été pris pour la sécurité du scrutin.

Quelques jours après des séances de travail allant dans le même sens ont été tenues avec les responsables d'Elections Cameroon (Elecam) pour assurer là aussi la sécurité des hommes et des biens de cet organisme en charge des élections au Cameroun. Le jour du vote, ceux qui dans le Nord-ouest et le Sud-ouest ont tenté de mettre à mal l'ordre public, ont trouvé l'armée et la police sur leur chemin. Les tentatives d'attaque des cortèges des autorités administratives sillonnant leur unité administrative ont échoué et les assaillants neutralisés. Des résultats obtenus grâce au professionnalisme, à la puissance de feu, à la discipline et à la stricte application des moyens tactiques et techniques mis à disposition.

NATIONS UNIES

# Le Cameroun élu au Conseil des droits de l'homme

***Le pays de Paul Biya siègera aux côtés de ses 29 pairs, pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 2019.***

**Par Jean-Pierre Bitongo**

*Une vue de la salle au moment de l'élection*

Le Cameroun a été élu le 12 octobre 2018 au Conseil des droits de l'homme par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (Onu). Une majorité de 97 voix sur les 193 pays composant les Nations unies était nécessaire pour être élu. Les cinq sièges vacants de la région Afrique ont été remportés par le Burkina Faso avec 183 voix, le Cameroun avec 176, l'Érythrée avec 160, la Somalie avec 170, et le Togo, pour un deuxième mandat, avec 181 voix. Pour la première fois depuis la création en 2006, ce Conseil qui promeut et protège les droits humains à travers le monde. Chaque région concernée par le vote s'était au préalable accordée sur les candidats, supprimant toute compétition entre États.

Les nouveaux élus, l'Afrique du Sud, l'Afghanistan, l'Angola, l'Arabie saoudite, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Croatie, Cuba, l'Égypte, l'Espagne, la Hongrie, l'Irak, l'Islande, le Japon, le Mexique, le Népal, le Nigeria, le Pakistan, le Pérou, le Qatar, la République démocratique du Congo, le Royaume-Uni, le Rwanda, le Sénégal, la Slovaquie, la Tunisie et l'Ukraine sont les membres dudit Conseil. Les membres sortants au 31 décembre 2018 sont : l'Allemagne, la Belgique, le Burundi, la Côte d'Ivoire, les Émirats arabes unis, l'Équateur, l'Éthiopie, la Géorgie, le Kenya, le Kirghizistan, la Mongolie, le Panama, les Philippines, la République de Corée, la Slovénie, la Suisse et le Venezuela.

Créé le 15 mars 2006 pour remplacer la Commission des droits de l'homme, le Conseil des droits de l'homme est composé de 47 États. L'Afrique y compte 13, l'Asie et le Pacifique 13, l'Amérique latine et les Caraïbes 8, l'Europe occidentale et les autres États sept, et l'Europe orientale six États. Cette entrée du Cameroun au Conseil des Nations unies des droits de l'homme est une victoire incontestable au moment où certains par des manœuvres tentent de présenter le pays comme étant le bourreau des droits humains. Et pourtant agressé de toutes parts, le Cameroun est victime des atteintes les plus importantes portées aux droits de l'homme. En effet, les membres de la secte islamiste Boko Haram poursuivent les assassinats et autres exactions dans la région de l'Extrême-nord.

Comme d'ailleurs les sécessionnistes du Nord-ouest et du Sud-ouest violent, prennent en otage, tuent, pillent et brûlent des centaines de civils. Le gouvernement de la République prend des mesures pour punir et traduire en justice les Camerounais ayant commis des abus.

CONTENTIEUX POSTÉLECTORAL

# Le Conseil constitutionnel se réunit demain mardi

***La haute juridiction ouvre demain, 16 octobre, l'audience d'examen des 18 recours déposés par trois candidats ayant pris part au scrutin présidentiel et par deux autres dont les candidatures avaient été rejetées par Elections Cameroon.***

**Par Jean-Pierre Bitongo**

Le Conseil constitutionnel avait jusqu'au mercredi 10 octobre 2018 à minuit pour recueillir tous les éventuels recours. Le délai du 10 octobre à minuit est conforme aux 72 heures prescrites par le Code électoral. A la suite de la Commission nationale de recensement général des votes, l'élection présidentielle va se poursuivre devant le Conseil constitutionnel (Cc). Et les 11 membres du Conseil constitutionnel, Clément Atangana, le président, et les membres Emmanuel Mbondé, Joseph Marie Bipoun Woum, Mme Florence Rita Arrey, Emile Essombe, Paul Chosy Nkwi, Jean Baptiste Baskouda, Bah Oumarou Sanda, Charles Etienne Lékéné Donfack, Jean Foumane Akame et Tidjani Amadou, seront à pied d'œuvre au Palais des Congrès de Yaoundé dès ce mardi 16 octobre 2018.

Des 18 recours enregistrés, 14 sont de Bertin Kisob, pensionnaire de la prison centrale de Yaoundé-Kondengui et président national du Parti camerounais pour la justice sociale, (Cpsj). Après les Sénatoriales du 24 mars 2018, il fait encore parler de lui. Il demande l'invalidation des résultats obtenus par le candidat Paul Biya du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) dans les 10 régions et dans la diaspora. Ceci pour «fraude électorale systématique, mafieuse, machiavélique et anti-démocratique avec la complicité active de l'arbitre et du juge Elecam et Conseil constitutionnel». Bien plus, le prisonnier qui se passe pour un allié à Maurice Kamto, réclame la suspension de l'actuelle équipe dirigeante d'Elections Cameroon (Elecam).

Pour «contribution active à la fraude électorale systématique, mafieuse, machiavélique et anti-démocratique de la présidentielle du 07 octobre 2018». Pour lui, le Rdpc doit être suspendu pour au moins 25 ans pour «pratiques anti-démocratiques, machiavéliques, mafieuses, avant et pendant la présidentielle du 07 octobre». Enfin, le leader de la Cpsj trouve le Conseil constitutionnel «incompétent pour la supervision et la proclamation des résultats». Le Rdpc ainsi interpellé, la sous-commission juridique et du contentieux que préside Grégoire Owona, secrétaire général adjoint du Comité central, se prépare et une équipe d'avocats et autres conseillers juridiques est à pied d'œuvre.

**Annulation**

Le pasteur Rigobert Aminou Gabanmidanha, candidat indépendant recalé par Elecam pour la présidentielle 2018, sollicite l'annulation et la reprogrammation du scrutin du 07 octobre dernier, sans aucune motivation. Il en est de même pour Joshua Osih Nambangi. Le candidat du Social Democratic Front (Sdf) demande l'annulation totale de cette consultation électorale car, selon lui, elle a été «émaillée d'une kyrielle d'irrégularités qui mettent à mal l'unité nationale et compromettent durablement la sincérité du résultat de ladite élection». Quant au candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), Maurice Kamto, sa requête porte sur l'annulation partielle des opérations électorales dans les bureaux de vote des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord, du Nord, du Nord-ouest, du Sud et du Sud-ouest. Contrairement à Cabral Libii Li Ngue Ngue, candidat investi par le parti Univers, qui demande l'annulation totale de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Dans une réaction sur Radio France internationale (Rfi) Erik Essoussé soutient que «les recours déposés n'ont quasiment aucune chance d'aboutir». De l'avis du directeur général d'Elections Cameroun, l'organe en charge de l'organisation de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, «tout a été fait selon la loi et les règlements en vigueur». Appréciant que «l'élection s'est correctement déroulée, et s'est passé de manière régulière». Il polémique : «Quand vous demandez l'annulation, il faut encore que vous ayez des preuves de ce que vous demandez. Le taux d'abstention n'est pas une disposition légale. La loi ne dit pas que quand le taux est faible, le tort revient à tel ou tel. Ni au camp qui organise, ni au pouvoir public, ni même aux partis politiques eux-mêmes».

RECENSEMENT DES VOTES

# Fin de mission pour la Commission nationale

***Son travail va servir de base à la proclamation des résultats du scrutin du 07 octobre par le Conseil constitutionnel, au plus tard le 22 octobre 2018.***

**Par J P B**

La Commission nationale de recensement général des votes (Cnrgv) a commencé le travail, le mercredi 10 octobre 2018, par la brise des scellés effectués par le président de la Chambre des comptes de la Cour suprême, Marc Ateba Omballa. Elle avait jusqu'au 13 octobre 2018 pour soumettre son rapport au Conseil constitutionnel. Pendant les cinq jours, les 22 membres de la Cnrgv ont procédé au décompte général des votes. C'est sur la base des procès-verbaux et des pièces annexes transmis par les 58 commissions départementales de supervision et des missions diplomatiques et postes consulaires, qu'a travaillé la Cnrgv au siège du Conseil constitutionnel sis au palais des congrès de Yaoundé.

Ainsi, sous la conduite du président de la Cnrgv, Émile Essombè, les membres de la Cnrgv qui n'ont d'ailleurs pas mandat d'annuler les rapports qui les sont parvenus, ont revérifié les feuilles de pointage des bureaux de vote pour corriger les erreurs d'écriture et de calcul dans le dépouillement des suffrages. Jusqu'à vendredi dernier 12 octobre 2018, ils étaient bien avancés dans leur travail. Outre les rapports des commissions départementales de supervision, la Cnrgv a eu à examiner ceux envoyés par les 33 bureaux de vote de l'étranger, à l'instar de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de la Belgique, du Congo-Brazzaville, de la Côte d'Ivoire, des Émirats arabes unis, de l'Éthiopie, de la France, de la Guinée équatoriale, d'Israël, du Sénégal, du Tchad et de la Tunisie.

Le procès-verbal qui est sorti des délibérations et qui a été signé du président et des membres, va être transmis, ce lundi 15 octobre 2018, au Conseil constitutionnel, accompagné des pièces annexes. Il convient de relever qu'après le scrutin présidentiel du 07 octobre 2018, les 360 antennes communales d'Elections Cameroon (Elecam) ont eu 48 heures pour compiler les procès-verbaux dressés par les bureaux de vote. Par la suite, ceux-ci ont été envoyés aux 58 commissions départementales de supervision qui avaient trois jours pour faire leur travail qui a été soumis à la Cnrgv pour le décompte final des suffrages. La Cnrgv est composée d'un membre du Conseil constitutionnel qui en assure la présidence, de deux magistrats de l'ordre judiciaire désignés par le président de la Cour suprême, de cinq représentants de l'administration, de cinq représentants d'Elecam et d'un représentant de chaque candidat ou parti politique ayant participé au scrutin présidentiel. Les représentants des partis Union nationale pour l'intégration vers la solidarité (Univers) et le Front populaire pour le développement (Fpd) qui ont respectivement investi Cabral Libii Li Ngue Ngue et Akere Muna, ont brillé par leur absence.

# Crise anglophone cause la perte de six milliards de recettes fiscales

***L'escalade des violences dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, depuis octobre 2016 a également provoqué un arrêt de travail à 6434 employés. Le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) a mené une investigation auprès des entreprises opérant dans ces zones. Les résultats de cette enquête du patronat camerounais, qui sont disponibles depuis le 13 septembre, ont permis de mettre en évidence les conséquences économiques et sociales de l'insécurité qui sévit actuellement dans ces régions. Des entreprises consultées par le Gicam, 86% d'entre elles affirment que la crise dans ces régions a des répercussions négatives très importantes (50%), et importantes (36%) sur leurs activités. Selon les estimations sommaires réalisées, la crise a déjà coûté 2,153 milliards FCFA en termes de destruction de biens immobiliers, de matériels roulants et meubles. Le manque à gagner en termes de chiffres d'affaires est estimé à 269,056 milliards Fcfa dans les secteurs investigués : industries agroalimentaires, agro-industries locales, télécommunications, filière café – cacao, services agricoles et distribution.***

**Sylvain Andzongo**

### Le Cameroun pourrait perdre entre 60 000 et 100 000 tonnes de cacao

Le Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), révèle que la région du Sud-Ouest du pays a perdu sa première place dans la production nationale de cacao au bénéfice de celle du Centre. Le Sud-Ouest est ainsi passé de 45,45% des ventes nationales de cacao à 32%, soit une perte de 43 000 tonnes sur la campagne 2017-2018. La perte financière qui en découle est de l'ordre de 56 milliards Fcfa en recettes d'exportation (rapatriement de devises).

Les pertes directes des recettes des agriculteurs du Sud-Ouest s'élèvent à 35 milliards Fcfa. Le Gicam ajoute que la redistribution des primes aux planteurs est complètement compromise. Dans ce cadre, c'est près de trois milliards Fcfa de revenus des planteurs qui sont perdus. Le Gicam prévient : « Le contre coût sera très important pour les campagnes à venir même en cas de rétablissement du climat sécuritaire car, de nombreuses plantations sont à l'abandon et une quantité considérable de l'équipement de production est désormais détruite.»

Pour la saison cacaoyère 2018-2019, vue la situation sécuritaire encore plus critique, l'étude du Groupement inter-patronal projette une perte comprise entre 60 000 tonnes et 100 000 tonnes de cacao. Cela représenterait entre 78 et 130 milliards Fcfa en recettes d'exportation (rapatriement de devises) dont, entre 49 et 81 milliards Fcfa de recettes des agriculteurs du Sud-ouest.

### La filière cacao en danger

En aval des filières café et cacao, des industries de transformation au Cameroun voient en ce moment leurs activités de plus en plus fragilisées. C'est une information révélée par Gicam dans un rapport publié récemment sur l'impact de la crise anglophone sur l'économie camerounaise. Selon le Gicam, pour trois unités de transformation dont une part importante des matières premières provenait du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, régions anglophones en crise sécuritaire depuis octobre 2016, des arrêts forcés d'activités pouvant s'étendre jusqu'à cinq semaines sont déjà programmés.

Il s'agit de Sic Cacao basée à Douala, la capitale économique du pays, dont la capacité est passée de 30 000 tonnes à 55 000 tonnes de production. Ensuite, Neo Industry installé à Kekem qui démarrera dans quelques mois son usine de 32 000 tonnes. Enfin, Atlantic Cocoa, dans la cité balnéaire de Kribi, qui démarrera dans quelques mois une usine de 48 000 tonnes. «La reprise de l'activité est d'ailleurs conditionnée, à court terme, par la possibilité de trouver d'autres sources d'approvisionnement et notamment de recourir à des importations ponctuelles. Des demandes d'autorisation à cette fin ont été transmises à l'administration, mais il s'agit à coup sûr d'une remise en cause fondamentale du modèle économique ayant sous-tendu l'installation de ces unités », peut-on lire dans le rapport du patronat.

Le Gicam souligne que la cessation d'activité envisagée par ces trois entreprises représenterait une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 10,8 milliards Fcfa.

### Réaction

En réaction, souligne Atlantic Cocoa, le rapport du Gicam indique que cette société et deux autres (Neossi Industry et Sic Cacao) pourraient perdre 10,8 milliards Fcfa en termes de chiffre d'affaires, au cours de la saison 2018-2019. Ceci du fait des perturbations dans l'approvisionnement en fèves de cacao à partir des zones anglophones, et particulièrement pour ce qui concerne le Sud-Ouest, l'un des plus grands bassins de production du Cameroun.

Pour l'agro-industriel Atlantic Cocoa, le Groupement inter-patronal, même dans une étude d'analyse prospective, ne peut pas lui attribuer des pertes alors que son usine d'une capacité de 48 000 tonnes extensible à 68 000 tonnes, est encore en cours d'installation dans la zone industrialo-portuaire de Kribi. « Notre projet (…) jusqu'à présent, est conduit sans anicroche et augure de belles perspectives pour la transformation du cacao au Cameroun. », martèle une source autorisée au sein d'Atlantic Cocoa.

Atlantic Cocoa, lui, demeure confiant face à tous ces chocs. « Vous remarquerez que malgré ces troubles, le Sud-Ouest est tout de même parvenu à produire 32% du volume de fèves commercialisées lors de la dernière campagne. Et si par extraordinaire aucune fève n'était produite cette année dans cette partie du Cameroun, il reste quand même beaucoup de fèves à acheter dans d'autres bassins de production du pays, sans compter les stocks de la dernière campagne qui ont atteint le volume record de 27 000 tonnes.», fait observer une source proche d'Atlantic Cocoa.

### Entre 60 et 80% des industries agroalimentaires désormais inaccessibles

Entre 60 et 80% des industries agroalimentaires désormais inaccessibles dans le Nord-ouest et le Sud-Ouest du Cameroun, à cause des violences qui ont cours dans ces régions depuis octobre 2016. Selon les révélations du Gicam, plusieurs entreprises dans ces deux régions du Cameroun ont été contraintes au démantèlement des infrastructures logistiques et de commercialisation, lorsque celles-ci ont pu échapper aux vandalismes et destructions. Les entreprises de fabrication des boissons observent notamment des pertes de chiffres d'affaires allant jusqu'à 40 milliards Fcfa.

Les actes de vol et de vandalisme ont déjà coûté à ces dernières plus de 500 millions Fcfa en pertes matérielles, sans compter les sommes déboursées par leurs employés pour échapper aux rackets et autres menaces. Les industries meunières, bien que n'ayant pas une minoterie installée dans ces régions, voient également leurs activités souffrir de ce climat d'insécurité. Des camions de livraison leur appartenant ou à des tiers travaillant directement ou indirectement pour leur compte, ont été incendiés. Les livraisons auprès des clients ont baissé, même si l'intensité diffère d'une entreprise à une autre. Elles vont notamment de 5% à 40% pour les entreprises les plus impactées.

Le manque à gagner pour l'ensemble de la filière pourrait ainsi avoisiner 4,9 milliards Fcfa. Les entreprises ont notamment perdu le contact avec des clients boulangers et autres grossistes, le nombre de livraisons a chuté drastiquement dans certains cas. Des licenciements pouvant atteindre 15% des effectifs sont en étude si la situation perdure.

## Manuel scolaire

# Des livres toujours indisponibles

***Plus d'un mois après la rentrée scolaire, nombre de ces outils didactiques restent introuvables sur le marché.***

**Elvis Serge Nsaa**

Samedi 13 octobre 2018, Ingrid Kiam, parent d'élève rencontrée à la librairie papeterie bilingue Sococam Sarl, située en plein cœur du marché Mokolo, n'a pu trouver les livres recherchés. Avec dans ses mains des listes de manuels scolaires du cours élémentaire1, seconde A et première D, elle dissimulait à peine sa détresse. «Je suis venue acheter les livres de mes enfants», a-t-elle dit d'une voix étouffée en glissant ces listes entre les mains du libraire. La jeune femme vient de parcourir plusieurs librairies de la capitale camerounaise. «Les œuvres en littérature sont disponibles ici jusqu'à présent, mais les livres de physique, chimie et mathématiques manquent à l'appel», lui répond le libraire.

Les nouveaux champions en mathématiques Ce1 et Tic: livre unique Ce1-Ce2 et bien d'autres ne figurent pas dans les rayons de la librairie. «C'est depuis le premier jour de classe que je suis à la cherche des manuels scolaires pour les enfants. Ils me mettent la pression au quotidien. Je ne sais pas quoi leur dire, puisqu'ils ne croient pas à l'indisponibilité de certains ouvrages. Chaque jour, les enfants m'interpellent. Et sur le marché, ils sont toujours absents des rayons», se désole, Ingrid Kiam. Au fur et à mesure que les semaines passent, l'inquiétude liée à l'indisponibilité des manuels scolaires dans les différents points de vente, augmente. Brice Fotso, autre parent d'élève rencontré à la librairie Montparnasse, du Rond point Damas, raconte son calvaire depuis, qu'il entreprend d'acquérir des manuels pour ses deux enfants.

### Premier trimestre

«J'ai deux enfants inscrits à l'école primaire. Sur cinq livres qu'on exige à chacun d'eux, je n'ai pu trouver que le livre de sciences dans cette libraire, les livres de mathématiques, anglais et français sont introuvables. Chaque fois que j'entre dans une librairie, on me demande de repasser. Les libraires disent qu'ils attendent les stocks qui se trouvent encore dans le bateau. Telles que les choses se déroulent, les enfants risquent finir le premier trimestre sans manuels scolaires», s'indigne le quadragénaire. Pourtant, les librairies ne désemplissent pas depuis la reprise des classes. C'est le cas à la librairie Lipamave au quartier Mvog-Mbi à Yaoundé, où les parents multiplient les tours pour essayer de collecter tous les livres, en vain.

«Les livres qui ont été adoptés cette année pour la première fois ne sont pas toujours disponibles», constate un parent. Celui-ci tient dans sa main une liste d'une dizaine de livres dont trois seulement sont cochés. Il ajoute qu'il se rend au marché régulièrement pour savoir s'il y a du nouveau. «On n'a toujours pas les livres annoncés au cours du mois de septembre. On ne peut d'ailleurs pas vous dire avec exactitude à quel horizon on pourra être servi. Ceux des livres présents dans les rayons, sont issus des anciennes éditions qui ont été reconduites dans la liste officielle de cette année», s'évertue d'expliquer le libraire. Nous recevons les parents d'élèves chaque jour, mais les stocks qui nous sont livrés ne parviennent pas à satisfaire tout le monde », se contente-t-il d'ajouter.

Ce phénomène affecte aussi les enseignants. Ceux-ci «vont utiliser les anciennes éditions en attendant d'avoir les nouvelles. Les élèves vont être pénalisés puisqu'ils ne pourront ni suivre les enseignements en salle, ni faire des exercices. Les cours seront néanmoins dispensés en conformité avec le nouveau canevas», explique le coordonnateur de l'Universal English Nursery And Primary School, M. Ekamba, Pour ce responsable de cet établissement scolaire situé au quartier Essos à Yaoundé, les parents n'ont qu'à garder patience.

## Gilles Ngouffo, libraire

# "Je ne peux pas vendre des livres pour perdre"

***D'après ce libraire, la pénurie du livre sur le marché est due au défaut du prix de livraison standard.***

**Propos recueillis par E S N**

**Qu'est-ce qui explique la rareté du manuel scolaire dans les librairies de la ville de Yaoundé, à plus d'un mois de la rentrée scolaire?**

Cette pénurie s'explique tout simplement par le fait que, les éditeurs n'ont pas un prix de livraison standard. Il y a les moments où tu passes la commande des livres, l'éditeur te donne les livres avec une marge de 20%, 15%, 10%, voire 5% de bénéfices. Dans ce cas, je ne peux pas vendre pour perdre. Les prix homologués par le gouvernement ne satisfont pas les libraires. J'ai beaucoup de charges à assumer chaque fin du mois.

**Je vous dis qu'actuellement beaucoup de mes employés sont en chômage technique. Ça c'est le premier problème. La pénurie du livre sur le marché est due au fait que les livres qui sont au programmes cette année ne sont pas adaptés à la pédagogie qui est enseignée à l'école. Dont il est fort probable que l'année prochaine le programme change.**

**Peut-on parler d'une année scolaire sans livre scolaire?**

Certes, il y a quelques livres, mais ils viennent en compte goute. Nous prenons quelques livres, juste pour garder la clientèle. Je ne peux pas prendre le risque de prendre des stocks illimités, tout en sachant que l'année prochaine la commission peut revoir le programme des manuels scolaires. Actuellement ce sont les bouquinistes qui font les bonnes affaires, quand un client vient à la librairie qu'il ne trouve pas le livre ici, il part au «poteau» acheter. Les bouquinistes peuvent augmenter le prix des livres contrairement à nous. C'est pourquoi dans les librairies de Yaoundé, pour s'en sortir, nous faisons 80% de papeteries et 20% de livres scolaires.

**Quelle est l'importance du manuel scolaire dans l'éducation des enfants?**

Les manuels sont particulièrement utiles pour améliorer les résultats scolaires des élèves dans les grandes villes comme Douala et Yaoundé où les salles de classes sont surpeuplées. Tout simplement parce que, une forte proportion d'enseignants sont non qualifiés et en plus de ça, les programmes scolaires sont difficilement achevés par les enseignants. Des manuels bien conçus et en quantités suffisantes sont, après des enseignants engagés et préparés, le moyen le plus sûr d'améliorer l'instruction et l'apprentissage.

## Epidémie de choléra

# 267 nouveaux cas et 22 décès depuis le 11 septembre

***Ces chiffres proviennent du rapport sur la gestion de cette crise sanitaire au Cameroun, rendu public par le ministre de la Santé publique, André Mama Fouda.***

Par Elvis Serge Nsaa

Les chiffres sont donc à la hausse, comparés aux 17 décès enregistrés au 03 septembre dernier dans les mêmes zones, avec cette fois un cas de maladie notifié dans la région du Littoral, pour un total de 267 (contre 235 précédemment) pour un taux de létalité de 8,2%. En effet, 13 districts de santé restent concernés par l'épidémie du choléra, neuf dans la région du Nord, trois dans le Centre et un dans la région du Littoral. Au total, 267 cas cumulés dont 194 dans le Nord, 72 dans le Centre et un dans le Littoral. Concernant le nombre de décès, il se chiffre à 22, soit 21 dans le Nord et un dans le Centre, communique le ministre de la Santé publique (Minsanté), André Mama Fouda. Outre la région du Nord, le Minsanté indique que cinq personnes sont mortes dans les hôpitaux et une dizaine d'autres dans des domiciles, a-t-il rappelé.

Dans la suite de son rapport, André Mama Fouda, indique que: «85 cas» de choléra ont officiellement été répertoriés dans deux départements de de la région du Nord (Pitoa et le Mayo-Oulo). Sur les causes, le Minsanté indique que: «Le choléra est endémique au Cameroun». Le Minsanté a, par la suite, dressé la situation sanitaire du pays en 2018. «L'endémicité du choléra est effective. En réalité, dans tout le pays, il y a des signaux sur la qualité de l'eau, des aliments dans nos marchés, qui laissent transparaître la présence latente du choléra. Et il suffit que les populations ne respectent pas les conditions d'hygiène et de salubrité, pour que des cas de choléra se signalent dans le pays», a-t-il- rappelé. Dans le même ordre d'idées, les autorités semblent avoir trouvé l'origine du mal. Les premières personnes contaminées avaient bu une eau insalubre qui prend sa source dans une région du Nigeria voisin.

### Traitement systématique

Le gouverneur de la région du Nord, Jean Abaté Edi'i a indiqué que quatre décès avaient été enregistrés dans son unité de commandement. «La situation a été maîtrisée et aucun nouveau cas n'a été signalé depuis une semaine dans son territoire de commandement», a-t-il assuré. Les premiers soins sont dispensés gratuitement aux malades dans les hôpitaux publics et une campagne de traitement systématique des puits et autres points d'eau a été lancée, explique le gouverneur du Nord. En plus du traitement, le médecin inclut le test de diagnostic rapide, la réhydratation, prélèvements et l'antibiothérapie. Jean Abaté Edi'i rappelle que les épidémies de choléra sont fréquentes dans cette région, notamment en saison de pluie. Il est en effet difficile pour les populations de cette région du pays de se procurer de l'eau potable. Selon l'Institut national de la statistique (Ins), seulement 29% de la population de cette région a accès à l'eau potable.

«Tout le monde n'a pas les moyens d'avoir l'eau de la Camerounaise des eaux (Cde) à la maison. Donc, les gens puisent de l'eau dans les puits. Quand la saison des pluies arrive, il leur devient difficile d'accéder à ces puits qui se trouvent parfois très loin de leurs maisons. «L'épidémie sévit beaucoup dans les villes frontalières nigérianes. Et comme les frontières sont poreuses et il y a des échanges denses de part et d'autre de la frontière, les familles camerounaises en séjour dans ce pays, soit dans les marchés ou dans des familles, ramènent toujours l'épidémie à l'intérieur du Cameroun», confirme la déléguée régionale de la Santé publique de l'Extrême-nord, Dr. Rebecca Djao. Pour juguler le mal, les autorités sanitaires ont aussi ouvert une campagne de communication auprès des populations. Il leur est recommandé de faire bouillir de l'eau avant de les consommer.

## Dr. Chimène Tchuente

# "Il faut éviter de consommer l'eau des puits"

***D'après le médecin de Care Cameroun, il faut se laver les mains avec de l'eau coulante et du savon. Il faut éviter au maximum la consommation de l'eau non potable.***

Entretien réalisé par E S N

### D'après vous, qu'est-ce qui explique la résurgence du choléra dans la région du Nord Cameroun?

Le problème d'approvisionnement eau potable dont souffrent les populations camerounaises en générales et les populations de l'Extrême-nord en particulier est la cause principale de la résurgence du choléra dans cette partie du pays. Le véritable problème c'est que, au milieu des années 90, la Société nationale des eaux (Snec), en pleine restructuration après les accords avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, avait fermé les bornes fontaines publiques car les mairies ne payaient plus les factures.

Elles ont ensuite été privatisées mais, non rentables, elles ont été progressivement fermées. Dans la majorité des cas, les populations s'approvisionnent dans les puits qui sont souvent creusés sans aucun conseil technique et peu entretenus. Le problème d'approvisionnement en eau potable touche aussi les grandes villes camerounaises, ce qui fait craindre une extension de la maladie.

### Quels sont les précautions que doivent prendre les populations?

Il faut tout simplement adopter des règles élémentaires d'hygiène. Il faut se laver les mains, avant les repas, après avoir été aux toilettes. Même chaque fois qu'on a été dans les lieux publics, il faut se laver les mains avec de l'eau et du savon. Il faut éviter au maximum la consommation de l'eau non potable. Bien laver les légumes, les fruits et faire cuire à point les aliments. Il faut avoir une hygiène au top pour rompre la chaîne. Lorsqu'un individu présente des signes de diarrhée aqueuse il faut se présenter rapidement dans une formation sanitaire pour être pris en charge, car c'est gratuit.

### Quelles sont les mesures de prise en charge?

Les patients conduits dans les centres de santé, bénéficiés des soins de santé rapides et gratuits. En effet, cela inclut le test de diagnostic rapide, la réhydratation, prélèvements et antibiothérapie. Actuellement, la région reste en alerte maximale. Ainsi, les autorités administratives, sanitaires, religieuses et traditionnelles ont pris des mesures. Objectif: stopper la propagation du choléra à Garoua et ses environs.

LMH
Le Mintar Hôtel

« Idéal pour vos affaires et votre détente »

Hébergement haut standing
Restaurant
Bar
Service traiteur
Parking sécurisé

Belibi, Obala-Cameroun
+237 243 80 64 87
+237 658 17 29 51 / 652 88 49 72 / 664 13 71 71
infos@lemintarhotel.com
www.lemintarhotel.com
lemintarhotel

La qualité qui fait la différence

GESTION DES ORDURES

# La décentralisation du secteur en débat

***Face au boom démographique au Cameroun et la croissance sans cesse des villes, les différents acteurs de la chaîne proposent une prise en charge à la base des déchets domestiques.***

Par Crescence Yolande Akaba

Malgré le fait que la société d'Hygiène et salubrité du Cameroun (Hysacam), a récemment signé un autre contrat avec l'Etat camerounais pour la gestion des déchets dans les villes, les différents acteurs de ce secteur d'activités réclament toujours la décentralisation. Les populations, les communes d'arrondissement, les associations et les organisations non gouvernementales spécialisées dans l'assainissement estiment que c'est «l'unique voie pour rendre les villes du pays vivables». Dans les quartiers, le faisceau de témoignages des riverains des bacs à ordures éclairent sur la présence des tas d'immondices qui se trouvent devant les habitations. Tous semblent aller dans le sens qu'Hysacam serait débordée.

« Car, autrefois, cette société effectuait le ramassage des ordures dans les ménages. Ça fait des années que les véhicules d'Hysacam ne viennent plus ramasser les ordures à domicile. Les poubelles mettent du temps et nous sommes obligés d'aller nous même les verser dans le bac à ordures le plus proche», relate Serge Mbele. Comme lui, des responsables des Pme et associations du secteur de l'assainissement pensent qu'il faut procéder à la division du travail. C'est pour eux la solution pour parvenir à l'hygiène et à la salubrité comme naguère. Dans les couloirs de la Communauté urbaine de Yaoundé (Cuy) comme au sein des mairies d'arrondissement, tout le monde appelle de ses vœux la signature d'un contrat commun par rapport à la mise sur pied du système de pré-collecte.

### Pré-collecte

«Nous sommes dans l'attente de la signature du contrat par rapport à la mise sur pied de ce système de pré-collecte des ordures. On ne peut pas signer un contrat partiel pour chaque commune. Le contrat qui est attendu va globaliser toutes les communes», fait savoir une source à la commune de Yaoundé IV. Du côté de la Cuy, la question de la décentralisation du ramassage des ordures est toujours sur la table de négociations. «Dans les principes, Hysacam ne peut plus opérer seule. La ville s'agrandit, la population augmente au quotidien. Par exemple, ils reconnaissent que partir du quartier Mendong pour Nkolfoulou c'est difficile. "Face à ce problème d'insalubrité qui prend des proportions inquiétantes, le délégué du gouvernement envisageait d'introduire d'autres partenaires dans le processus de gestion des déchets", explique un responsable technique.

Avant le renouvellement du contrat d'Hysacam, il avait prévu qu'on puisse associer les populations, les communes et bien d'autres. Pour un système de pré-collecte en vue d'alléger la tâche à l'opérateur en service. Les mairies, Ong, Pme et associations devraient ramasser les ordures et les déverser dans des points de collecte d'Hysacam. «C'est vers cette nouvelle dynamique, qu'on se dirige. Et le temps presse. Avant le début de la Coupe d'Afrique des Nations, il faudrait qu'on ait débarrassé les villes de toutes la saleté», explique une autre source à la Cuy. Au carrefour Hysacam, siège de l'entreprise, l'on est peu disert sur la question. Alors qu'en face, certaines associations effectuent des descentes volontaires sur le terrain. Elles procèdent entre autres au défrichage, le curage des caniveaux, le ramassage des ordures dans les habitations.

YANNICK STANISLAS EKEME MEKOBO

# "La décentralisation du secteur facilitera la gestion des déchets"

***Le président-fondateur de l'Association des jeunes pour le développement, l'assainissement et la sécurité de Yaoundé (Ajdasy), pense que l'avènement d'autres acteurs est le gage de la salubrité des villes du Cameroun.***

Propos recueillis par C Y A

**Dans quel cadre effectuez-vous actuellement des descentes sur le terrain?**

L'Association des jeunes pour le développement, l'assainissement et la sécurité de la ville de Yaoundé œuvre pour la salubrité dans la ville. Cela fait plus de trois ans que nous menons ces activités. Actuellement, nous effectuons des descentes sur le terrain dans le cadre de l'opération de «Yaoundé ville propre», initiée par le président de la République. C'est le préfet du Mfoundi qui coordonne ces activités. Avec le délégué du gouvernement, Gilbert Tsimi Evouna. Toutes les sept communes d'arrondissement sont concernées par cette opération. Le travail que vous voyez à Yaoundé IV, le même travail s'effectue à Yaoundé I, III, etc. Nous sommes à Yaoundé IV pour l'assainissement. Il est question que cela ne s'arrête pas. Que les populations prennent conscience, ne plus jeter les déchets n'importe où, entretenir les alentours de son domicile jusqu'au niveau de la route.

**Quel est le circuit de travail de votre association?**

Nous avons mis l'accent au niveau de l'assainissement et le développement. Pour ce, nous procédons à la sensibilisation, le défrichage, le curage des caniveaux. Et ça fait près d'un an et demi que nous menons aussi des activités dans le domaine de la gestion des déchets. Nous avons pris cette initiative pour accompagner l'Etat pour le développement durable du Cameroun.

**Comment procédez-vous à la gestion des déchets?**

L'idée est née du constat fait sur le terrain durant nos multiples activités. Les ménages ont des difficultés à gérer les déchets parce qu'ils sont situés dans des zones où il n'y a pas de bac à ordures. On note aussi un éloignement des bacs des habitations. Nous nous sommes rendu compte que les déchets que nous enlevons dans les caniveaux, le ramassage des matières plastiques en route, dans les ménages mettent du temps dans des endroits où nous les déposons. Les populations sont contraintes de les déverser au niveau des cours d'eau par exemple.

Voilà pourquoi nous avons mis sur pied le système de pré-collecte des déchets dans la ville. Dorénavant, les ordures, nous les déposons auprès des bacs à ordures. Pour que la société Hysacam s'occupe du ramassage. Il n y a pas de bac il n'y a pas le lieu de dépôt des déchets.

**Quelle appréhension avez-vous s'agissant de la décentralisation du secteur de la gestion des déchets?**

Nous parlons aujourd'hui de la décentralisation. Je pense que la décentralisation va faciliter la gestion des déchets vu l'agrandissement de la ville. Pour que la gestion des déchets se fasse dans chaque commune de la ville. Elle va réduire le taux d'insalubrité dans la ville de Yaoundé. Une fois que le pouvoir sera donné aux mairies, elles travailleront à leur tour avec les associations, les groupes d'initiative commune.

**D'où proviennent les fonds de fonctionnement de votre association?**

D'une manière volontaire et sans appui, nous avons pris cette initiative. C'est très coûteux mais, nous faisons des sacrifices. Car, il faut effectuer des déplacements d'un lieu à un autre, le matériel de travail et bien d'autres. Il nous arrive souvent de louer des véhicules notamment un Pick-up pour transporter les ordures vers les bacs à ordures.

LOM-ET-DJÈREM

# L'exécution des projets Bip inquiète

***Rendu au troisième trimestre, ce département de l'Est enregistre le plus faible taux d'exécution physique, soit 40% au lieu des 80% attendu à cette période et un taux d'exécution financier de 19,4%.***

Par Ange-Gabriel Olinga

« C'est l'une des sessions la plus remarquable de l'histoire au regard des taux d'exécution peu satisfaisants. Plusieurs difficultés sont à l'origine de ces multiples retards. Entre autres, celles liées aux prestataires qui sont de plus en plus véreux. Il y a également ce manque de synergie entre les différents intervenants de la chaine d'exécution des projets», explique Charles Zobome, président du Comité départemental de suivi des projets Bip. En fait, les membres dudit comité se sont réunis le 11 octobre dernier à Bertoua, à l'effet d'évaluer le niveau d'exécution des projets enregistrés dans le cadre du Budget d'investissement public 2018. Il ressort de leurs travaux que sur les 108 projets inscrits dans le Bip 2018 dans le Lom-et-Djèrem, seuls ceux concernant la réhabilitation des réseaux routiers peinent à démarrer.

«Sur les huit projets routiers prévus dans les huits communes que compte ce département, aucun n'est encore exécuté», a constaté le Comité. Et pour cause, «cette situation est liée au problème de procédures. L'interprétation des procédures en matière d'entretien routier entraîne toujours des confusions. Raison pour laquelle nous ne cessons d'insister sur la collaboration entre les différents intervenants que sont les ministères des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (Mindcaf), des Marchés publics (Minmap), des Travaux publics (Mintp) et les collectivités territoriales décentralisées. Il faut absolument que tous ces acteurs travaillent en synergie pour accélérer l'exécution des projets», a exhorté le président du Comité départemental de suivi des projets Bip dans le Lom-et-Djèrem.

### Passation des marchés

Du côté de l'administration publique, les raisons de ce faible taux d'exécution du Bip sont bien connues. «Il y a le problème de retard dans la passation des marchés, à cause des dossiers mal ficelés, l'incapacité de certains entrepreneurs à bien monter leurs Dossiers d'appels d'offres (Dao), la programmation des marchés non matures. Ce qui explique les retards de démarrage et la notification des marchés », explique un membre de la sectorielle. Bien plus, il dénonce « les retards observés dans la transmission des Dao ». Par ailleurs, les membres du comité départemental de suivi participatif du Bip notent « l'incompétence et des irrégularités des missions de contrôle sur le terrain. Il y a également l'appétit vorace de certains maires à vouloir exécuter certains marchés en régies. Conséquences immédiates, de nombreux projets démarrent hors délais, parfois sans respecter les règles et sans mesures coercitives.

De leur côté, les prestataires évoquent d'énormes difficultés. «Nous constatons de nombreux disfonctionnements dans les service financiers de l'Etat. Il manque de fluidité dans les circuits de paiement. Vous préfinancez un travail à la fin, on conditionne votre paiement. Beaucoup parmi nous sont allés en prison, et ne sont plus crédibles auprès des banques simplement parce que l'Etat traîne à payer ses factures. Raison pour laquelle vous constatez ce désintéressement pour les projets du Bip», explique Nine Daniel Bilim, président des entrepreneurs de l'Est. Ce dernier dénonce également la pression fiscale dont ils sont victimes. Comme lui, Emmanuel Biya Mbembe, membre de la société civile, parle de la sous-évaluation des projets.

Pour lui, «l'Etat doit tenir compte des réalités du terrain avant de fixer les montants de ses projets. Il est inadmissible qu'on construise une salle de classe à Yaoundé à cinq millions de Fcfa, et que la même salle de classe de classe soit construite à Ngoura aux mêmes prix et sans tenir compte du fait que certains matériaux ne se trouvent pas sur place». Pour lui, l'Etat doit revoir l'enveloppe budgétaire de l'Est. Cette année, l'Est a bénéficié d'une enveloppe globale de six milliards 230 millions 104 mille Fcfa pour l'ensemble de ses projets. Toutefois, tout n'est pas sombre dans le Lom-et-Djèrem. Le tableau statistique du troisième trimestre indique que sur 108 projets dont a bénéficiés ce département 55 affichent tout de même un taux d'exécution physico-financier de 100%. Il s'agit des travaux de réhabilitation de la préfecture du Lom-et-Djèrem, de la perception de Belabo, de la construction d'un bloc de deux salles de classe dans les communes de Ngoura, Mandjou, Bertoua 2è, Bétaré-Oya et Garoua-Boulaï, pour ne citer que ceux là.

Pour améliorer ce résultat à la prochaine session, le comité départemental de suivi du Bip a décidé d'adresser des mises en demeure aux entreprises qui n'ont pas encore démarré les travaux jusqu'à ce jour.

COMMERCIALISATION DU CACAO

# Les ventes groupées recommandées à Yokadouma

***L'exhortation a été faite aux producteurs au cours du lancement de la campagne cacaoyère 2018-2019 dans le département de la Boumba-et-Ngoko.***

Par A G O

Valeri Norbert Kuela, préfet du département de la Boumba-et-Ngoko à l'Est est claire. « La mise en pratique des marchés groupés dans l'ensemble du département permettra non seulement de mettre hors de circuit de commercialisation les opérateurs véreux qui sillonnent les campagnes à la recherche des fèves de cacao sans préoccupation de la qualité, mais aussi nous permettra de maîtriser les statistiques de commercialisation et d'améliorer la qualité du cacao mis sur marché par les producteurs de ce département. Ce qui y va du label du cacao camerounais ». Cette exhortation a été faite aux producteurs de cacao il y a quelques jours, à l'occasion du lancement de la campagne cacaoyère 2018-2019 à Yokadouma.

En effet, la vente illicite du cacao dans le département de la Boumba-et-Ngoko a toujours été un véritable serpent de mer. Ici, la délégation départementale du Commerce, à travers ses équipes, se déploie tant bien que mal sur le terrain à l'effet de contrecarrer ce fléau. Malgré la batterie de mesures mise en place à travers la sensibilisation des producteurs sur les textes qui régissent ce secteur d'activité, les résultats escomptés n'ont pas toujours été atteints. Pourtant, si l'on s'en tient aux récentes statistiques, plus de 8538 tonnes de cacao ont officiellement été commercialisées dans le département de la Boumba-et-Ngoko lors de la dernière saison cacaoyère.

### Obligations

Pour le délégué départemental du commerce de la Boumba-et-Ngoko, « il est impérieux de veiller au respect des obligations liées aux opérations de commercialisation, au respect des exigences de qualité du cacao, ainsi qu'à l'application effective des sanctions des contrevenants. Il faut également assurer le désenclavement des bassins de production, d'octroyer des moyens financiers et logistiques aux structures chargées du suivi de cette activité » suggère Emmanuel Blaise Mimbala. Bien plus, ajoute t-il, « pour garantir les conditions essentielles d'une profitabilité partagée des activités cacaoyères, les producteurs de cacao de cette partie du pays doivent exorciser leurs propres démons, lutter contre la pauvreté morale et la précarité qui les poussent à placer sur le marché et au premier venu, des fèves humides et mal conditionnées ».

Bien que méfiants à l'idée des retenues à opérer lors des ventes groupées, ces producteurs ont fini par comprendre que ces retenus constitueront un fond de caisse pour le fonctionnement de leur coopérative. Pour le délégué départemental du Commerce, ces producteurs doivent également éviter le «Yana». Une pratique locale qui consiste à faire louer son champ de cacao avant la récolte à un prix dérisoire. Une méthode qui de son point de vue maintient les planteurs de ce département dans un état de paupérisation permanent. Pour justifier leurs pratiques illicites, les acheteurs présents au lancement de cette campagne cacaoyère à Yokadouma ont voulu évoquer les multiples tracasseries routières dont ils font face pour acheminer le cacao de la Boumba-et-Ngoko pour Douala.

En guise de réponse, le préfet de la Boumba-et-Ngoko a instruit aux services de commerce et de l'Office nationale du cacao et du café (Oncc) de produire la liste des pièces exigibles à mettre à la disposition des acheteurs. L'occasion a même été donnée au chef d'agence Oncc de Yokadouma d'exposer sur le cadre législatif légal de la commercialisation du cacao au Cameroun.

FECAFOOT

# Plus de cumul de fonctions

***Les textes élaborés par l'équipe de la normalisation excluent toute possibilité pour un élu du peuple ou municipal d'exercer dans les organes dirigeants du football camerounais.***

Jean-Pierre Bitongo

Dans le cadre de l'assainissement et de la mise sur pied d'un modèle de gestion durable du football camerounais, le deuxième Comité de normalisation dont la seconde prorogation arrive à terme le 16 décembre 2018, avec l'aval de la Fédération internationale de football association (Fifa), mentionne que l'exercice du mandat de président de la Fécafoot est désormais incompatible avec les fonctions de parlementaire, membre du gouvernement, directeur général. Aussi, cette nouvelle réglementation les oblige à signer un engagement de démission, s'ils sont élus à un poste à la Fécafoot. Ceci dans les trois mois qui suivent l'élection. L'objectif ici est surtout de ne plus avoir des dirigeants couverts par une certaine immunité. Tout devrait changer avec la mise en place prochaine d'une Commission éthique. «Nous avons besoin de laisser en héritage une institution qui fonctionne dans l'efficience, l'efficacité et la bonne gouvernance, au service des footballeurs, des acteurs du football et pour la renommée de notre pays», fait savoir Dieudonné Happi, le président du Comité de normalisation de la Fécafoot. Le moins que l'on puisse dire est que tous les textes qui ont été adoptés le 10 octobre 2018 au Centre d'excellence de la Confédération africaine de football (Caf), tracent le chemin pour les différentes élections.

On n'attend plus que l'ouverture du long processus électoral qui aboutira au plus tard le 16 décembre 2018, à l'élection d'un nouveau président de la Fécafoot dont le mandat est d'une durée de quatre ans, renouvelable deux fois. Cette Fécafoot qui, depuis 2013, n'a aucun exécutif légal. Lors de son récent séjour à Yaoundé, Ahmad Ahmad, le président de la Caf a demandé que les élections à la Fécafoot soient vite organisées. Et selon le chronogramme du processus électoral rendu public par le Comité de normalisation, cette élection aura lieu le 02 décembre 2018.

GESTION DE LA FÉCAFOOT

# Le Code éthique s'attaque aux acteurs indélicats

***Avec le nouvel arsenal juridique, les portes de la Fédération camerounaise de football sont fermées aux prévaricateurs.***

Par J P B

Plusieurs voyaient le Code éthique de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) être rejeté par les délégués de l'assemblée générale extraordinaire réunis le 10 octobre 2018 à Okoa-Maria par Mbankomo, une banlieue située à une vingtaine de kilomètres de Yaoundé. Au finish, le texte a été validé à l'unanimité des 60 membres de l'assemblée générale de 2009 présents aux travaux. En présence des représentants de la Fifa et de la Caf, ils ont également adopté les textes des nouveaux statuts par 42 voix pour et 18 contre, du Code électoral, des statuts-types des Ligues décentralisées et spécialisées, du règlement financier et du règlement de la Chambre nationale de résolution des litiges.

En ce qui concerne notamment le Code éthique, son originalité est qu'il met hors course une certaine catégorie d'anciens dirigeants véreux de la Fécafoot. Aujourd'hui, leur éligibilité à un poste est remise en question. Car, elle est assujettie à leur passé, au sein de la Fédération et en dehors. Le nouveau règlement prévoit que chaque postulant à un poste au sein du bureau exécutif, dépose préalablement son dossier auprès de la Commission éthique dont les membres sont élus par l'assemblée générale et non plus nommés. Elle mène des enquêtes et transmet son rapport à la Commission électorale qui valide ou pas les différentes candidatures. Ce d'autant plus que le mode de scrutin à la Fécafoot est désormais uninominal à deux tours pour tous les postes aux Comités exécutifs, aussi bien dans les Ligues décentralisées qu'au niveau fédéral. Et non plus celui de liste.

Mieux, ceux qui ont été coupables d'actes répréhensibles au sens de la loi ou font l'objet d'une enquête judiciaire, doivent s'abstenir d'être candidats. Notamment les personnes qui sont incriminées par les différents audits réalisés depuis la création de la Fécafoot ou qui ont excellé dans le truquage des matchs, le trafic des âges et des contrats, le détournement des fonds ou des équipements. Par ailleurs, le nouveau Code éthique consacre les incompatibilités. Ce qui veut simplement dire que les membres du gouvernement, les parlementaires, les directeurs généraux de sociétés publiques ou parapubliques doivent d'abord démissionner de leurs postes avant de postuler à un quelconque poste au Comité exécutif de l'instance faîtière du football camerounais.

FOOTBALL PROFESSIONNEL

# La Ligue du Cameroun a un nouveau secrétaire général

***Désigné par intérim, Benjamin Bayeck gère depuis le 15 octobre 2018 le secrétariat général en remplacement de Mme Thérèse Pauline Manguélé appelée à faire valoir ses droits à la retraite.***

Le divorce est désormais consommé entre Pierre Semengué, le président de la Ligue de football professionnel du Cameroun (Lfpc) et Mme Thérèse Pauline Manguélé dorénavant ex-secrétaire générale de la Lfpc. Poste qu'elle a occupé pendant plus de quatre ans. Pour cause d'insubordination, cette dernière, bien qu'ayant atteint la limite d'âge, a été poussée militairement à la retraite et sans façon. Dans les coulisses, il ressort que cette mise à la retraite précipitée tient sa source aux soupçons que le président de la Lfpc faisait peser sur cette dame, hier sa complice, comme celle qui était de mèche avec certains présidents qui complotent pour le faire tomber.

Pierre Semengue s'est fait pour preuve, la convocation par les présidents des clubs du Conseil d'administration annoncé pour se tenir le 11 octobre dernier. Un conclave vite annulé par le président de la Lfpc qui les convoque plutôt le 26 octobre 2018. Le général d'armée exerce ainsi une démonstration de force contre les présidents des clubs qui n'ont de cesse de dénoncer la manière par laquelle la «très puissante» Thérèse Pauline Mangué a été mise au placard. Pour le moins, rien ne va plus entre Pierre Semengué et les présidents de clubs qui composent la Ligue de football professionnel du Cameroun dont il est le présient du Conseil d'administration.

L'acte de limogeage de Mme Manguélé ouvrant la vacance du poste de secrétaire général de la Lfpc, Pierre Semengue a pris sur lui de désigner, de manière provisoire, Benjamin Bayeck. C'est lui qui depuis le 15 octobre dernier, aide le président dans ses missions. Ce qui laisse croire que le Conseil d'administration du 26 octobre 2018 sera celui de longs couteaux. Il y a des étincelles dans l'air.

INTERPOULES

## Inquiétudes sur le lancement de la compétition

Trois des 10 régions n'ont pas encore dévoilé leur champion. Situation embarrassante pour les sept autres qui se préparent depuis près d'un mois. Le communiqué du Comité de normalisation de la Fédération camerounaise de football, publié le 05 octobre dernier, indique que le tournoi d'accès en deuxième division professionnelle ne débutera pas le mercredi 10 octobre 2018. Sur les 10 clubs attendus, seuls sept sont connus.

Il s'agit de Léopard de Douala, Rainbow Fc de Bamenda, Abong-Mbang Fc, Victoria United de Limbé qui ont été placés dans la poule A après le tirage au sort effectué dernièrement. Maroua est le seul club connu de la poule B. Les représentants de l'Adamaoua et du Sud-Ouest ne sont toujours pas connus. Dans la poule C, il y a Sims de Bafoussam et Gazelle de Garoua, les champions des régions de l'Ouest et du Nord. Manque encore à l'appel, le représentant de la région du Centre.

CAN FÉMININE 2018

# La date du tirage au sort des poules

Il sera effectué le 21 octobre 2018 à Accra au Ghana. Ce qui vient lever les doutes qu'avait la Confédération africaine de football sur la capacité du pays à abriter la 11ème édition de la Coupe d'Afrique des nations de football féminin. Huit pays sont en lice. Outre le Ghana, pays hôte, il y a le Nigeria, champion d'Afrique en titre, l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Mali, et la Zambie.

A l'issue du tournoi, les trois premiers se qualifieront pour la Coupe du monde prévue en 2019 en France. La Guinée équatoriale, par contre, est déjà disqualifiée de cette compétition. Si le pays d'Obiang Nguema termine parmi les trois premiers, c'est le quatrième qui ira en France. La Can féminine Total Ghana 2018 aura lieu du 17 novembre au 1er décembre dans les villes de Cape Coast et Accra.

# En kiosque

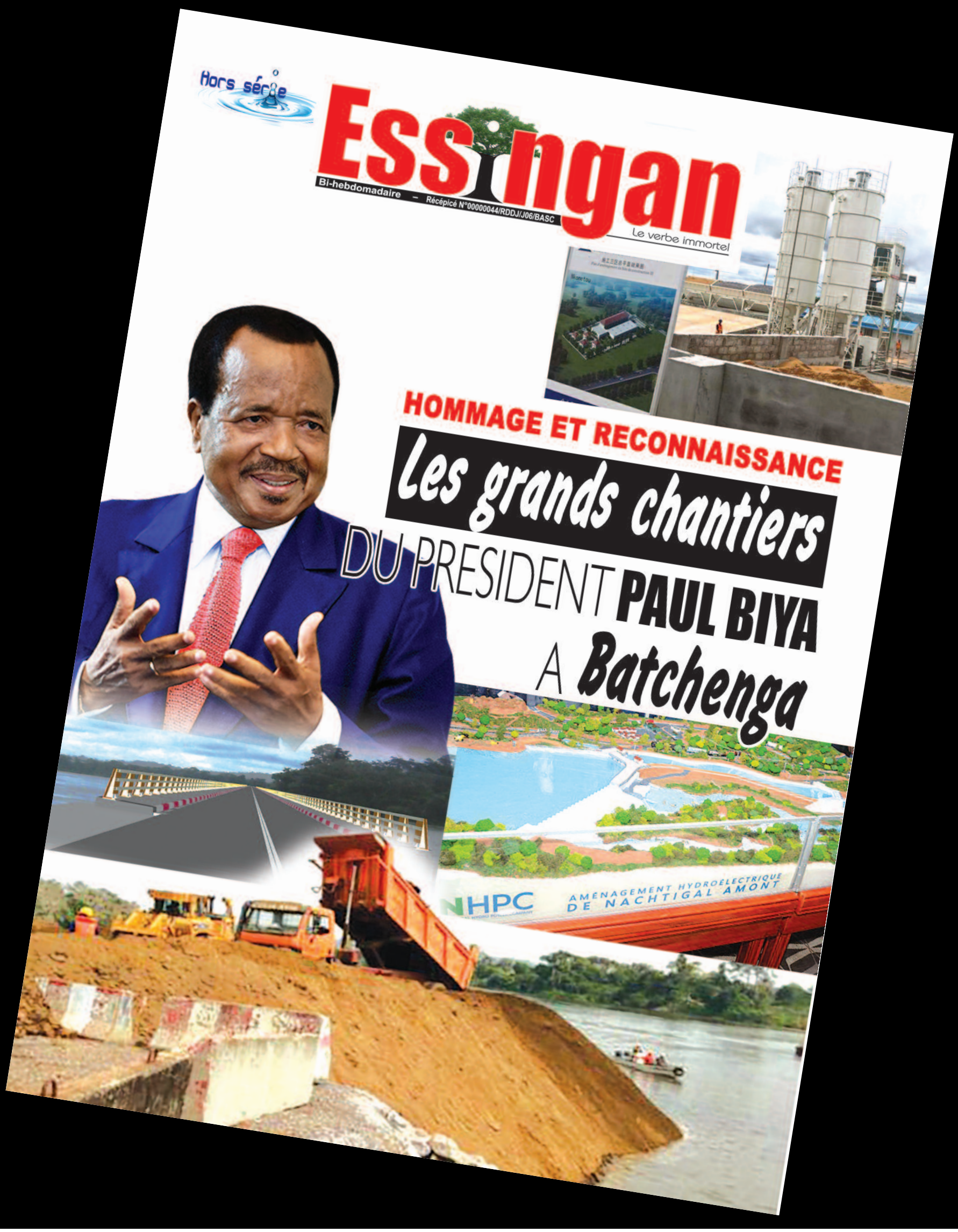
Hors série
Essingan
Bi-hebdomadaire – Récépicé N°00000044/RDDJ/J06/BASC
Le verbe immortel
HOMMAGE ET RECONNAISSANCE
Les grands chantiers
DU PRESIDENT PAUL BIYA
A Batchenga
NHPC
AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE
DE NACHTIGAL AMONT